BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

Décision n° 2527 du 7 juillet 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale

NOR: INTJ2016779S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 6229 du 5 décembre 2019 (NOR: INTJ1930022S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er août 2020 :

Hérard Philippe NIGEND: 163 168 NLS: 8019 253

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er août 2020 :

Dubois Fabian NIGEND : 158 282 NLS : 8015 730

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er août 2020 :

 Abbé Angélique
 NIGEND : 245 264
 NLS : 8097 657

 Dhaussy Arnaud
 NIGEND : 180 486
 NLS : 8005 699

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 juillet 2020.

Le général, commandant le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale, P. Touron